

NOUVELLE RÉGLEMENTATION

OUVERTURE DES ÉTANGS

ÉTANG ZELL

Ouverture totale de l'étang à compter du 31 Mars 2023 aux horaires en respect de la législation nationale relative aux cours d'eaux de 2ème catégorie.

ÉTANG BAGGERLOCH

Fermeture de l'étang à compter du 31 Mars 2023.

Réouverture de l'étang à compter du 13 Mai 2023 les week-ends et jours fériés jusqu'au 29 Octobre aux horaires suivants : 7H à 20H.

Des fermetures exceptionnelles peuvent être décidées par le comité pour des événements ou manifestations de pêche a cet étang.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À LA PÊCHE

Les carpes et tanches étant nokill aux 2 étangs, ces poissons devront être remis à l'eau.

Pêche aux carnassiers en respect de la législation nationale en vigueur relative aux cours d'eaux de 2ème catégorie.

L'usage de leurres artificiels est proscrit aux 2 étangs.

Les autres points du règlement intérieur en vigueur restent inchangés.

LE COMITÉ